

## SSIALES

le 1er dimanche du  
anche après Pâques  
cupés par les solen-

olennité de titulaire  
atronage).

EPH

s-Prairies, Bordeaux

mieux.

court.

s Cèdres.

et Ile Allumette.

ague.

J. S.

## EURES

oeur, Sault-au-Ré-  
tion. [collet.

## ES

RD-A-PLOUFFE

oir, 12 avril, au lundi

anche matin, 29 avril.  
enne, jeudi soir, 3 mai,

1 mai, au lundi matin.

Tiers-Ordre de S.-François, samedi soir, 19 mai, au mercredi matin,  
23 mai.

Paroisse du S.-Sacrement, dimanche soir, 27 mai, au jeudi matin,  
31 mai.

Paroisse de Lachine, dimanche soir, 3 juin, au jeudi matin, 7 juin.

Collèges commerciaux (finissants), samedi soir, 9 juin, au mercredi  
matin, 13 juin.

Notaires, jeudi soir, 14 juin, au lundi matin, 18 juin.

CC. LaMennais et Plessis (A. C. J. C.), dimanche soir, 24 juin, au  
jeudi matin, 28 juin.

\*Instituteurs, vendredi soir, 29 juin, au mardi matin, 3 juillet.

Juges et avocats, jeudi soir, 5 juillet, au lundi matin, 9 juillet.

Groupe Pie X (A. C. J. C.), jeudi soir, 12 juillet, au lundi matin,  
16 juillet.

Cantons de l'Est, jeudi soir, 19 juillet, au lundi matin, 23 juillet.

Officiers et agents de police, jeudi soir, 26 juillet, au lundi matin,  
30 juillet.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 2 août, au lundi matin, 6 août.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 9 août, au lundi matin, 13 août.

Marchands et hommes d'affaires, samedi soir, 18 août, au mercredi  
matin, 22 août.

Médecins et pharmaciens, jeudi soir, 23 août, au lundi matin, 27 août.

## AVIS

I. A moins d'avis contraire, chaque retraite s'ouvre à 8 heures du  
soir, et dure trois jours pleins. Elle se termine assez tôt le qua-  
trième jour pour permettre aux retraitants d'être de retour à  
Montréal à 8 heures du matin.

II. Tous doivent arriver pour le premier exercice et ne partir  
qu'après le dernier. Ce point est important. La retraite comprend  
une série d'exercices liés les uns aux autres et formant un tout com-  
plet. On ne saurait en profiter pleinement si on en retranche même  
un seul.

III. Les tramways Saint-Laurent, Cartierville, quittent le coin de  
la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc toutes les vingt minutes.  
On descend au terminus de Cartierville, après avoir changé de  
tramway à Snowdon. Il faut ensuite traverser le pont.

IV. Aucune rétribution n'est exigée des retraitants. Comme les  
dépenses de la maison sont cependant assez considérables et qu'elle  
ne dispose d'aucun revenu, ceux qui le peuvent sont priés de payer  
leurs frais de séjour.

\*La retraite des Instituteurs peut être avancée de quelques jours.  
Avis en sera donné à temps dans les journaux.